

# Lencouacq

Bulletin Municipal 2013/ 2014 - N° 25



*La Commanderie de Bessaou  
connue sous le nom de  
l'Hespitaou à Lencouacq*

### Sommaire

Conseil Municipal & Personnel	3
CCLA	4
Les Commissions	5
Tarifs et locations	6
Budget 2014	7
PLU	8
PAVE & SYDEC-SINEL	9
SIVU de la Gouaneyre	10
Forêt Communale	11-12
Journées du Livre	13
Atelier Créatif	13
<b>Les Associations</b>	
Comité des fêtes	14
USL & LENCARUE	15
ACCA	16
LOUS DE SAINT LOUP	17
POMPIER	17
DFCI & Amis du Haut-Rhin	18
Infos Locales	19

#### **Bulletin d'Informations**

#### **Communales**

#### **Directeur de la publication :**

Gérard PORTET

#### **Rédaction :**

Gérard PORTET

Yves LABAT

Francine BELALA

Patrick ARROYO

Thierry BOUGUE

#### **Conception/Impression :**

Mairie de Lencouacq

Tirage : 250 exemplaires

Dépôt légal 20/12/ 2014

Mesdames, Messieurs,

L'édition du bulletin 2013 n'a pas eu lieu pour cause d'élection Municipale et de ce fait le devoir de réserve était obligatoire.

Effectivement depuis Mars 2014 vous avez installé une nouvelle Municipalité avec quatre nouveaux conseillers et conseillères efficaces dans leurs compétences respectives.

Le groupe est maintenant bien en place et se fixe des projets et objectifs pour l'avenir.

Des projets limités de par les possibilités budgétaires et de surcroît la diminution sensible des dotations d'Etat.

Bien que nous disposions d'une somme conséquente résultant de l'héritage de Monsieur Marc LASSALLE , il ne nous est pas permis d'engager le budget Communal dans des dépenses irréfléchies .

Notre forêt, notre poumon d'oxygène, ne sera rentable et viable que dans trois décennies malgré l'aide incontestable des services de l'ONF, qui rédigent tous les dossiers de nettoyage, des reboisements et l'obtention de subventions nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Néanmoins on nous promet des jours meilleurs avec la création de grands syndicats, d'un nouveau super Canton qui s'étendra de la Commune d'ARX à ESCOURCE et qui paraît-il seront les seules solutions à nos problèmes budgétaires.

Pour ma part je reste pessimiste et ne crois qu'en l'unité et la bonne volonté de nos propres structures et associations pour le bien vivre dans notre petit village.

Dans l'attente, je vous propose de débattre de nos projets et ambitions lors de la cérémonie des vœux à laquelle je vous invite le samedi 10 janvier à 19 heures, à la salle des fêtes.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le Maire

Gérard PORTET

## Conseil et Personnel Municipal

---

### LES ÉLUS



Jean-Marc Lèspés - Michelle Spérandio - Yannick Mathio - Olga Mesples - Daniel Gourgues - Thierry Bougue  
Patrick Arroyo – Francine Belala – Gérard Portet – Yves Labat

### LE PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel est composé de :

Sylvie DURAC, adjoint administratif principal territorial de 1<sup>ère</sup> classe  
Jean-Michel EDALITI, adjoint technique principal Territorial de 2<sup>ème</sup> classe  
Jackie DESCAC, adjoint technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe  
Martine DURIEUX, adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe

### LES HORAIRES SONT :

» Jean-Michel EDALITI  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h30  
Mercredi : 8h à 12 h.

» Sylvie DURAC  
Lundi, mardi, Jeudi, vendredi et samedi : 9h à 13h  
La mairie est ouverte au public les matinées de 9h à 13h.

» Martine DURIEUX  
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h à 12h.



# Communauté De Communes des Landes d'Armagnac

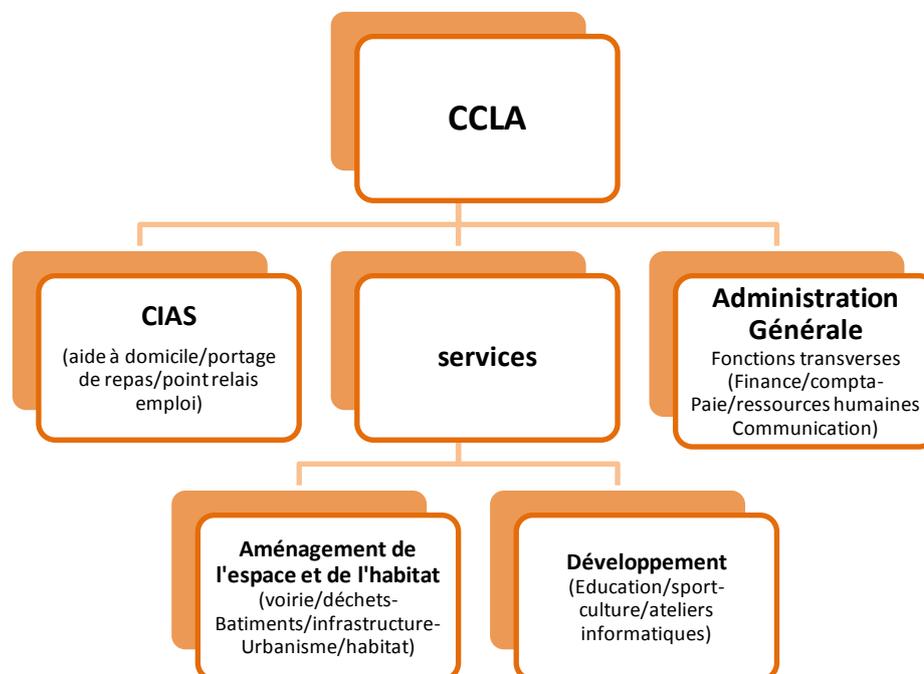
Délégué à la Communauté : M. PORTET Gérard

De la contrainte imposée par la loi du 16-12-2010 portant réforme des collectivités territoriales, les élus des deux communautés de communes sont passés à une volonté affirmée de saisir cette belle opportunité d'un territoire unifié et fort, une volonté de prendre notre avenir en main.

Ces deux communautés de communes sont le pays de Roquefort et le Gabardan.

Après maintes réunions et l'arrêté préfectoral de projet de périmètre du 27-08-2012 plus la délibération du conseil municipal du 13/12/2012, désignant le délégué titulaire, nous pouvons dire que l'union a été effective au 1er janvier 2013.

Le CCLA se compose de 27 communes : Pays de Roquefort 11 - Gabardan 16



Pour certaines compétences, le CCLA a choisi de s'associer à d'autres partenaires :

SMALAC : syndicat mixte d'aménagement des landes d'armagnac (développement des zones d'activités)

SMDLA : Syndicat Mixte des Landes d'Armagnac (Tourisme, SCOT: Schéma de Cohérence Territoriale, Actions Collectives)

# DESIGNATION des DÉLÉGUÉS aux COMMISSIONS

## FINANCES :

M PORTET - M. ARROYO - M LABAT  
Mme BELALA

## MATERIEL :

M BOUGUE - M LESPES - M. MATHIO

## FLEURISSEMENT - BATIMENTS COMMUNAUX :

M. MATHIO - Mme BELALA - Mme SPERANDIO - M.  
BOUGUE

## FORET COMMUNALE :

M BOUGUE - M LESPES

## FETES-CEREMONIES-SPORT-CULTURE-

### ASSOCIATIONS :

Mme MESPLÉS - Mme SPERANDIO  
M GOURGUES - Mme BELALA

## BULLETIN MUNICIPAL :

M LABAT - M PORTET - M. ARROYO  
Mme BELALA

## RESPONSABLES : CIMETIERE :

Mrs:PORTET - LABAT

## PERSONNEL : Mrs PORTET - LABAT

## GESTION SALLE DES FETES : Mr GOURGUES - Mme

BELALA - Mme MESPLÉS

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

M PORTET - M LESPES - Mmes: MESPLÉS - BELALA -  
SPERANDIO, délégués du Conseil Municipal. Membres.

## ASA DFCI :

Mrs PORTET - LABAT - BOUGUE

## PAYS ET PARC NATUREL :

Titulaire : Mme BELALA

Suppléant : M. ARROYO

## SYDEC:

Titulaire : Mme BELALA

Suppléant : M. ARROYO

## SIVU RPI ARUE CACHEN LENCOUACQ :

Titulaires : Mrs PORTET - LABAT

Mme SPERANDIO

Suppléants : Mrs. BOUGUE - LESPES

M. MATHIO

## SIVU DU VAL DE LEYRE :

Titulaires : Mrs BOUGUE - LABAT

Suppléants : Mme BELALA

M. ARROYO

## ALPI

Titulaires : M LABAT

Suppléant : M. ARROYO

## SINEL :

Titulaires : M. PORTET - Mme BELALA

Suppléants: M. ARROYO - M. LABAT

## DOCUMENT D'URBANISME :

Titulaires : Mrs PORTET - LABAT

Suppléants : Mme BELALA - Mme SPERANDIO

## DELEGUE COMMUNAL CORRESPONDANT

### DEFENSE :

Titulaire : Mme MESPLÉS

Suppléant : M. GOURGUES

## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LES

### MARCHÉS PUBLICS :

M. PORTET Gérard, Maire, président de la commission  
d'appel d'offres ;

M. ARROYO Patrick, M. MATHIO Yannick, Mme BELALA

Francine en tant que membres titulaires de la commission

d'appel d'offres,

M. LABAT Yves, M. BOUGUE Thierry, Mme SPERANDIO

Michèle en tant que membres suppléants

## *COMMISSIONS EXTRA - MUNICIPALES*

## PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES

### ESPACES PUBLICS :

M. PORTET Gérard, M. LABAT Yves, Mme BELALA Francine,

Mme EDALITI Régine, Mme MESPLES Olga, M. DUTOYA

Michel, représentant de la DDTM des Landes

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Membre du Conseil Municipal : M. LESPES Jean-Marc,

Mme SPERANDIO Michèle, Mme BELALA Francine, Mme

MESPLES Olga

Membre hors Conseil Municipal : Mme GOURGUES

Jacqueline, Mme PARAGE Mauricette, M. LABAT Denis,

M. MICHELENA Pierre.

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

### DIRECTS :

**Commissaires Titulaires :** Mme DULIN Fabienne, M.

BAULARD Henri, M. GRAMOND Jean-Pierre, M. BODIN

Jean, Mme PARAGE Mauricette, M. ESCOUBET Guy

**Commissaires Suppléants :** M. RANDE Frédéric, M.

MOKHTARI Kamal, Mme COUTURES Marie-louise, M.

DURIEUX Didier, Mme GOURGUES Jacqueline, M.

SAINT-MARC Jean-Louis.

## COMMISSION DES REVISIONS DES LISTES

### ELECTORALES :

Mme DURIEUX Martine

Mme DECREMPS Carmen

## Tarifs des travaux en régie. Location salle des fêtes

### Régie Matériel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, FIXE les tarifs suivants applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

Tracteur + chauffeur	40 €/h
Tracteur + girobroyeur + chauffeur	60 €/h
Tracteur + Remorque + chauffeur	40 €/h
Tondeuse - débroussailleuse+ employé	30 €/h
Immobilisation remorque	22 €/journée
Débroussilleur + chauffeur	60 €/h
Tracteur + Fendeuse + employé	45 €/h

Le Conseil Municipal, de part le coût des pièces détachées, décide que le tracteur-tondeuse n'est pas mis en location. De ce fait l'utilisation chez les particuliers devient interdite.

### Régie location salle des fêtes, tables, chaises, et vaisselle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, FIXE les tarifs suivants applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

Un chèque de caution de 200 € sera remis par le locataire au moment de la réservation.

A - SALLE DES FETES : Ces tarifs sont à la journée.  
Période d'hiver : du 01 novembre au 15 avril.

	ETE	HIVER	OBSERVATIONS
Associations locales et associations caritatives à but humanitaire.	Mise à disposition gratuite de la salle.		
Associations extérieures : (manifestations avec repas)	150 €	180 €	Location sans vaisselle
Réunion	50 €	80 €	
Particuliers de la commune	50 €	80 €	Location sans vaisselle
Particuliers extérieurs	250 €	300 €	Location sans vaisselle
Salle Dulon	20 €	20 €	Utilisation de la cantine seule
	30 €	30 €	Location de la vaisselle

### B - LOCATION DES TABLES, CHAISES ET VAISSELLE

Un chèque de caution de 100 € sera demandé au locataire si la location n'est associée à la réservation de la salle des fêtes. Table : 1.00 € l'unité. Chaise : 0.30 € l'unité.

Vaisselle : 30 € quelque soit la quantité louée.

En cas de perte, de détérioration ou de casse des dits matériels, il sera facturé :

- Table 30 € - Chaise 15 €
- Assiettes (plate, creuse ou dessert) : 3 € - Verre : 2 €
- Tasse et sous tasse : 2 €
- Couverts (couteau, cuillère, fourchette, petite cuillère) : 1 € par pièce. - Carafe : 3 €

## Budget primitif 2014 de la commune

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	
70 - Produits des services, domaine et vente	2 132,00	60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	38 758,00
73 - Impôts et taxes	77 063,00	61 - SERVICES EXTERIEURS	34 172,00
74 - Dotations, subventions et participations	136 645,00	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 472,00
75 - Autres produits de gestion courante	31 192,00	63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	3 610,00
76 - Produits financiers	0	63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASS	1 197,00
77 - Produits exceptionnels	0	64 - CHARGES DE PERSONNEL	92 112,00
013 - Atténuations de charges	4000	65 - Autres charges de gestion courante	96 759,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	160 654,00	66 - Charges financières	4 712,00
<b>Total recettes réelles</b>	<b>411 686,00</b>	67 - Charges exceptionnelles	4 000,00
		<b>Total dépenses réelles</b>	<b>291 792,00</b>

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	
001 - Déficit d'investissement reporté	41 938,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	15 352,00
20 - Immobilisations incorporelles	2 000,00
21 - Immobilisations corporelles	23 000,00
23 - Immobilisations en cours	91 801,00
Total dépenses réelles hors opérations	174 091,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	
21 - Immobilisations corporelles	3 000,00
Total dépenses d'ordre	3 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Total dépenses hors opérations	177 091,00

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	
10 Dotations, fonds divers et réserve	47 451,00
13 - Subventions d'investissements reçues	9 746,00
16 - Emprunts dettes et assimilés	-
23 - immobilisations en cours	-
Total recettes réelles hors opérations	57 197,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	
021 - Virement de la section de fonctionnement	119 894,00
Total recettes d'ordre	119 894,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	
<b>Total recettes hors opérations</b>	<b>177 091,00</b>



## Le PAVE

### Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

#### Les ERP :

La Mairie, Le Hangar Communal, Le Siège de l'ACCA, Le Cercle & l'épicerie, La Salle des Fêtes, L'Ancienne Mairie, La Salle du 3ème Age, La Salle Dulon / La Cantine, La Salle des Associations, La Poste et L'Eglise

#### IOP :

Le Cimetière, Le Stade, Le Terrain de Tennis

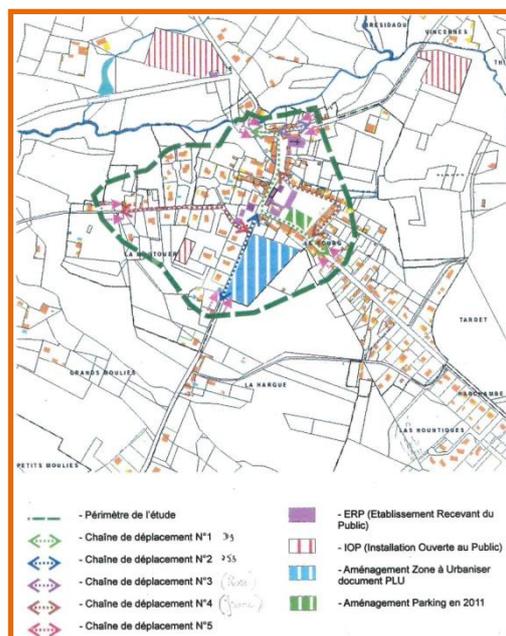
*ERP : Etablissements Recevant du Public*

*IOP : Installations Ouvertes au Public*

L'étude concernant le PAVE, à présent terminée, sera présentée à nos concitoyens lors des Voeux du Maire. Cette étude concerne l'aménagement de la Voirie et des Espaces Publics. Une nouvelle étude, visant les bâtiments, a démarré cette année. Ces établissements sont classés en 5 catégories, la 5ème recevant moins de 50 personnes ne nécessite pas de diagnostic.

Hormis la salle des Fêtes, tous les autres bâtiments font partie de cette catégorie.

L'Eglise, dans l'attente et l'espoir d'être classée, n'est pas concernée.



## Le SYDEC et Le SINEL

SYDEC Syndicat d'Equipement des Communes des Landes

SYNEL Syndicat Intercommunal du Nord-Est Landais

Jusqu'à présent le SYDEC détenait les compétences Electricité et Assainissement collectif, le SINEL les compétences Eau Potable et Assainissement Autonome, ce qui entraînait incompréhension de la part de quelques concitoyens en rapport avec les factures. De fait, nous étions la seule commune de la communauté dans ce cas de figure.

Depuis le 1er janvier 2014, le SINEL a compétence en assainissement collectif.

La station d'épuration n'étant plus aux normes et saturée, le SINEL, en connaissance de cause se propose de rénover, remettre aux normes et agrandir la station et assurer l'épandage.

Pour ce faire, un terrain est nécessaire, proposé gracieusement par Mr De Beaumont.

Une visite et une étude des sols ont été réalisés. Nous attendons les résultats.

Eau potable : aucune augmentation pour la deuxième année consécutive.

Concernant le SYDEC, toutes les lampes à vapeur de mercure interdites prochainement ont été remplacées.

## Le SIVU de la Gouaneyre

Le regroupement de la Gouaneyre en septembre 2014 (RPI de la Gouaneyre)

Président du SIVU : Gérard Fabre (Maire d'Arue)

Secrétaire du SIVU : Corinne Labarbe

Ecole d'Arue : Dominique Pene  
Maternelle (TPS/PS/MS/GS)

Ecole de Cachen : Françoise Mandrou  
(CP/CE1/CE2)

Ecole de Lencouacq : Vincent Saint-Martin  
(CM1/CM2)

ATSEM à l'école d'Arue : Nathalie Larché

Cuisinières : Sophie Fuentes (Arue)  
Florence Irazoqui (Cachen)  
Marie-Thérèse Branco

(Lencouacq)

Accueil périscolaire : Sophie Fuentes (Arue)  
Jackie Descac (Lencouacq)

Bibliothèque : Ginette Labarbe

Chauffeur du car : Bernard Lanaud

### Année scolaire 2013/2014 :

Les élèves de l'école de Lencouacq ont participé à diverses manifestations et activités :

- Cross à Sarbazan le 11/03/2014, quelques bons résultats et des médailles !! Un grand bravo à tous.
- Permis piéton
- Permis vélo
- JMF
- « Du Cinéma Plein Mon Cartable »
- Athlétisme (juin 2014)

### Manifestations prévues sur le regroupement au profit de nos coopératives scolaires :

**Dimanche 22 mars 2015 : Loto à Cachen**

**Vendredi 26 juin 2015 : Kermesse à Arue**  
Nous vous y attendons nombreux !



**TPS PS MS GS ARUE**



**CP CE1 CE2 CACHEN**



**CM1 CM2 LENCOUACQ**



**Les médailles du Cross**

# La Forêt Communale

## Contexte historique et projets

**1949** – le massif le plus ancien pour une surface de 102ha (communal de l'est) a été totalement détruit par le plus grand incendie d'août 1949. Pour bénéficier des aides de l'état, la commune a sollicité le rattachement au régime forestier national (ONF).

**1952** - Le reboisement a été effectué en 1952 par semis.

**1971** – le 1<sup>er</sup> aménagement (plan de gestion) a été réalisé en 1971 pour une durée de 10 ans.

**1976** – la tempête de 1976 a détruit certains peuplements qui ont été reboisés en 1981.

**1983** – à partir de 1983, a été initié un important projet de restructuration foncière concernant une dizaine de propriétaires, y compris la commune de Lencouacq, visant à remembrer les secteurs agricoles et forestiers de Peyroc et Bessau.

**1993** – un regroupement de la forêt communale grâce à l'acquisition des parcelles 1-2 et 9, et à la session de parcelles situées entre les domaines agricoles de Borde et de Peyroc.

**1993** – la propriété forestière de la commune s'agrandit grâce à un legs de M. Léopold DULON, pour une surface de 111.85ha qui est composée essentiellement de gros pins, qui vient conforter la propriété forestière de la commune et les finances pour plusieurs années.

**1995** – révision du plan de gestion (aménagement) pour une durée de 10 ans, jusqu'en 2004 (communal de l'est et Pouyblanc).

**1995** – la commune n'a pas souhaité confier la gestion du legs de M. DULON à l'ONF mais a sollicité son concours pour l'établissement du plan de gestion pour une période de 10 ans (1995-2004).

**1999** – la tempête du 26-27 décembre 1999 (Martin) secoue notre forêt communale pour la 2<sup>ème</sup> fois, causant des dégâts importants.

**2004** – la commune demande l'application de la gestion de l'ensemble de la forêt communale à l'ONF (236.19 ha). Délibération de la commune en date du 16 décembre 2004.

**2009** – passage de la tempête KLAUS qui détruit 56% de la forêt communale.

**2010** – forte attaque de chenilles processionnaires qui ont fragilisé de nombreux peuplements au printemps 2010.

**2011** – attaque des scolytes dont les populations se sont développées sur les chablis de la tempête Klaus au cours de l'année 2010, et qui ont provoqué des mortalités importantes sur plusieurs parcelles du communal.

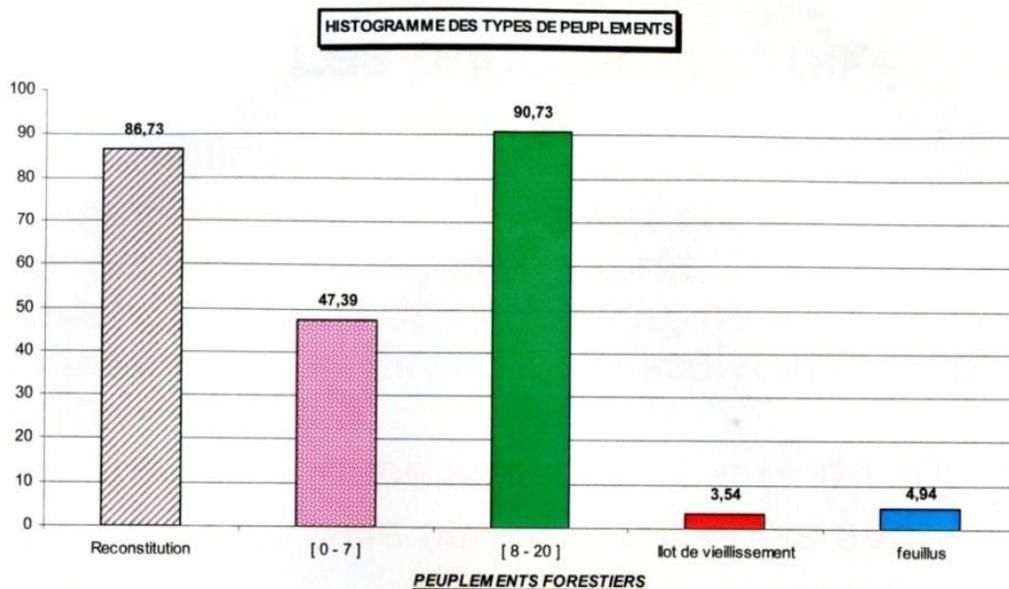
**2014** – nouvel aménagement (plan de gestion) de la forêt communale de Lencouacq qui couvre la période de 2015 à 2029, soit 15 ans.

Début des reboisements des parcelles sinistrées pour la tempête Klaus, en 2017 au plus tard, la totalité des parcelles sinistrées seront reconstituées, c'est-à-dire plus de 100ha en 3 ans.

Et aujourd'hui que reste t-il de notre forêt communale ?

Et quelles sont les recettes auxquelles nous pourrions prétendre ?

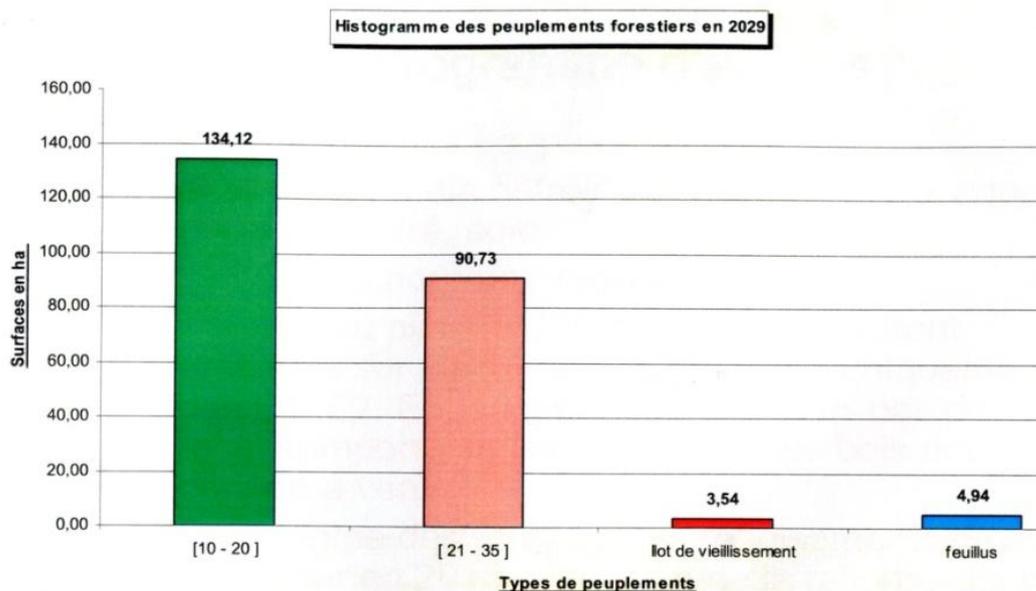
Pour répondre à ces 2 questions, 2 histogrammes des âges ci-après :



Une forêt très déséquilibrée = 56% de la forêt est à reboiser (2 colonnes de gauche sur l'histogramme).

Une seule parcelle constitue des bois âgés de plus de 30 ans.

Une surface importante de pins de 8 à 20 ans qui ont aussi été affectés à des degrés divers par la tempête et les attaques sanitaires.



En 2029, un déséquilibre encore très fort avec 90% de la forêt âgée de moins de 35 ans.

Parmi les 90ha âgés de plus de 20 ans, quelques parcelles approcheront de l'âge d'exploitabilité et pourront générer des recettes durant la période suivante (2030-2044).

### Conclusion :

Avec une faible récolte de bois et de nombreux travaux à effectuer durant les premières années, le bilan sera négatif durant les 15 années à venir.

Seules les aides financières du plan national chablis permettront d'inverser ce résultat.

## Journée du Livre



La 1ère journée du livre qui s'est tenue le 30 juin 2013, a été organisée par les Éditions Claire Lorrain (pour mémoire : "Lencouacq, lieu des sources " par Michael Blauwart), en partenariat avec la mairie de Lencouacq. A cette journée de rencontre littéraire, se sont associés une exposition artistique et un concours de poésie s'adressant aussi bien aux adultes qu'aux enfants des écoles de Lencouacq et de Gabarret. Le thème du concours était intitulé : "la forêt et l'eau".

Le 24 juin 2014, cette journée d'exposition littéraire et artistique, a été renouvelée, s'enrichissant de nouveaux talents: sculpture et artisanat se sont ajoutés à la peinture.

De plus, le thème du concours de poésie intitulé: "l'amitié et la tolérance", a fait de nouveaux adeptes au Collège de Roquefort.

Comme en 2013, des prix ont été décernés aux lauréats qui ont pu lire leur poème devant l'assemblée.

Ce furent deux belles journées de rencontre, au cours desquelles nous avons pu dialoguer avec quelques écrivains, et découvrir qu'il existait alentour des artistes de toute nature, ainsi que des poètes en herbe, qui nous ont ravis, amusés, voire même stupéfaits.

Deux livres ont été édités, contenant les poèmes de tous les participants.

Ces journées se sont terminées, en 2013, par un récital de la chorale "Variations", et en 2014, par les danses de l'association culturelle Sarbazanaise avec l'orchestre Joseph Maurice.



La prochaine journée du livre est prévue le 14 juin 2015.

Le concours de poésie, qui aura pour thème: "Notre village, notre région et les oiseaux de passage», est ouvert à toutes et tous, à la seule condition de faire parvenir vos textes avant le 31 mars 2015 par courriel aux adresses suivantes :

[Mairie.lencouacq@wanadoo.fr](mailto:Mairie.lencouacq@wanadoo.fr) ou bien [clairelorrain@ymail.com](mailto:clairelorrain@ymail.com)

Adressez vous à la mairie de Lencouacq pour retirer le règlement.  
Des affiches circuleront en temps et heure.

Créatifs ou non, inspirés ou non, venez nombreux pour le plaisir des yeux, d'une rencontre, ou simplement pour partager un moment avec vos petits poètes qui vous réservent bien des surprises.  
Merci.

## Atelier Créatif

Envie d'une pause café, de passer un moment en bonne compagnie, de parler d'une recette de cuisine, d'apprendre le tricot, la broderie, donner des conseils de jardinage, etc.....

C'est ce que nous faisons tous les mercredis après-midi, à partir de 16 h à la salle des associations.

Pas d'obligation, pas d'inscription, juste un échange de savoir ouvert à tous.  
Venez nous rejoindre.

Olga 06 08 40 38 88 - Martine 05 58 93 00 53

# Les Associations

## Le Comité des Fêtes

F. IRAZOQUI et T. BOUGUE

Une assemblée générale extraordinaire a été organisée par la mairie le 21/06/2013 pour renouveler le conseil d'administration et le bureau du comité des fêtes, suite à la démission des anciens membres. Une nouvelle équipe s'est donc formée et le bureau du comité des fêtes se compose comme suit :

Co-Présidents : Francis IRAZOQUI et Thierry BOUGUE

Président adjoint : Jean RODRIGUES

Trésorière : Maïlys IRAZOQUI

Trésorière adjointe : Christelle BEGUERIE

Secrétaire : Sabine BOUGUE

Secrétaire adjoint : Maryvonne MORBOEUF

Le comité des fêtes est pour l'instant constitué d'une bonne quinzaine de personnes.

Afin de relancer les activités au sein de notre village, nous avons opté pour renouveler l'expérience d'un réveillon du nouvel an. Expérience plus que concluante car vous avez répondu présent et au-delà de nos espérances.

Par la suite nous avons ouvert plusieurs séances de réflexion pour l'organisation des Fêtes 2014.

Nous avons intégré des nouveautés telles que la remise des clés du village à la population. Cette ouverture des fêtes a connu un franc succès.

Le 2<sup>ème</sup> jour était consacré à la traditionnelle journée communale. Le beau temps était de la partie, il a donc été compliqué de rester enfermé dans la salle des fêtes tout l'après-midi ; ce qui a fait le bonheur des « pros de la pétanque ».

Le seul bémol des festivités a été l'absence de public au spectacle du vendredi soir. Nous en avons pris bonne note et nous réfléchissons déjà à améliorer notre futur programme.

Le circuit de la course pédestre a été totalement retracé, il démarre et se termine maintenant dans le village, devant la salle des associations. Nous l'avons modifié car l'année dernière nous avons échappé de peu à un très grave accident de notre ouvreuse motard, « Piluke », lors d'un franchissement de pont au-dessus de la Gouaneyre. Notre priorité étant la sécurité de tous avant tout, maintenant il n'y a plus que des chemins et seulement 2 franchissements de route. Visiblement ce tracé a plu vu le nombre croissant d'inscriptions de coureurs.

La clôture des fêtes aura été marquée par une autre nouveauté, les ballades en calèche orchestrées par M. PAUL des Jourets. Petits et grands ont pris plaisir à partager « un bout de route » avec lui.

Pour renouer avec les traditions, nous avons organisé le repas du 14 juillet.

Bilan positif aussi pour cette journée, les cailles et les agneaux ont ravi toutes les papilles des convives présents.

Nous avons clôturé cette journée avec comme à l'habitude des grillades.

Nous tenons à vous remercier à toutes et à tous pour votre implication et votre participation à nos activités et souhaitons vraiment renouveler ces expériences pour 2015.

Nous profitons aussi de cet article pour remercier tous les bénévoles membres ou pas du comité des fêtes qui ont contribué au bon déroulement de toutes nos festivités.

Toute personne souhaitant intégrer le comité des fêtes sera la bienvenue.



## Union Sportive de Lencouacq

P. SAINT-MARC

### *Sur de bons rails !*

Après une magnifique saison 2013/2014 conclue par une première place et une montée à l'échelon supérieur, les verts ont raté d'un cheveu la cerise sur le gâteau en juin dernier avec le titre de champion de la division perdue après une finale triangulaire très serrée !

Pour cette nouvelle aventure en division supérieure, où l'équipe est actuellement bien calée en embuscade, un vrai projet de jeu se voulant ambitieux a été mis en place avec un mélange d'anciens joueurs expérimentés et de jeunes concernés et à l'écoute autour d'un vrai esprit d'équipe et de solidarité où tout le groupe tire dans le même sens, notamment lorsque les conditions peuvent être difficiles ou défavorables.

Au-delà de ça, le club a la chance d'être convivial et familial car, dans une petite structure comme la nôtre, il y a une « vie » après le foot : une poignée de dirigeants bénévoles et dévoués aimant ce club permet par exemple tous les vendredis après l'entraînement, des échanges autour de bons repas concoctés par ces bénévoles « cuistots ».

Merci à tous ceux qui oeuvrent pour que vive l'USL ainsi qu'à nos supporters, nos membres bienfaiteurs et nos bénévoles de l'ombre qui sont toujours là lors des diverses manifestations que nous organisons, que ce soit repas ou lotos !



## LENCARUE

F. IRAZOQUI

Nous avons donc changé de bureau dans l'année 2013-2014

Présidente : IRAZOQUI Florence

Trésorière : BARIS Josette

Secrétaire : BEGUERIE Christelle

J'ai pris la suite à la présidence de Nathalie GRANDCLAUDON qui était au bureau de l'association depuis la saison 2005-2006. Merci à elle pour toutes ces années de service.

La gestion d'une association nécessite une rigueur qui oblige de prendre du temps personnel. Avec l'aide de mon bureau, nous essayons de faire au mieux pour le début de cette saison.

Merci aussi aux deux animatrices qui sont encore avec nous, Jacqueline GOURGUES pour les séniors du vendredi matin 10H00 et Nathalie LARCHE pour les adultes du mercredi à 18H30. Elles sont toutes les deux volontaires, il est bon de le préciser. Jacqueline GOURGUES m'a cependant confié que c'était sûrement la dernière année ; à quatre-vingt ans on lui tire notre chapeau, il fallait le faire. Merci beaucoup pour toutes ces années.

Cela veut dire que pour la saison prochaine nous n'aurons plus d'animatrice pour les seniors, donc avis aux volontaires pour venir la remplacer !

Pour cette année, nous sommes à peu près le même nombre de licenciés que l'année dernière, soit une quarantaine. Et bienvenue aux nouvelles qui nous ont rejointes.

Nous sommes évidemment ouvertes à toute la population hommes ou femmes ; alors rejoignez-nous !

## Les brèves de l'A.C.C.A.

D. LABAT

Le banquet de la chasse s'organise en général le 1<sup>er</sup> mai, un petit peu avant ou après. Nous vous rappelons qu'il est ouvert à toute la population, chasseurs ou non chasseurs. C'est un moment de très bonne convivialité qui nous permet de nous rassembler autour d'une bonne table entre amis, voisins et familles.

Notre population de chasseurs est en baisse depuis déjà quelque temps, mais très conséquente cette année puisqu'il nous manque une vingtaine de cartes. Cette diminution est due au nombre de décès, de maladies et au vieillissement. Nous avons bien de nouveaux permis, garçons et filles, ils sont rares mais surtout, ils disparaissent rapidement (études, travail et autres loisirs). Tout ceci pour dire que nous sommes pénalisés pour l'organisation de nos battues et pour réaliser le plan de chasse et la régulation des nuisibles (renard, sanglier) qui sont une obligation pour les chasseurs. Serrons nous les coudes et faisons un petit effort de participation.



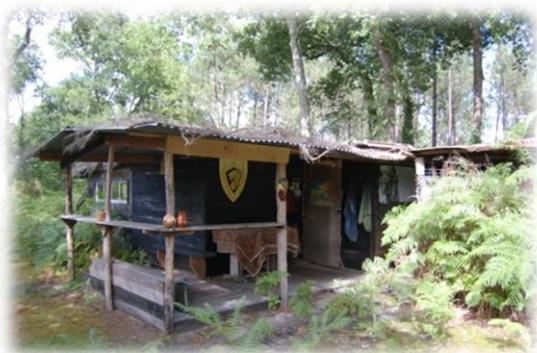
Chevreuril, plan de chasse triennal, 300 bracelets.

Cervidés 2 bracelets de cerfs et 3 bracelets de biches pour la saison.



La palombe, cet oiseau bleu qui nous fait lever la tête vers le ciel, est suivie par le GIFS France (groupe d'investigations sur la faune sauvage) à l'aide de balises Argos. 5 palombes capturées à VERT, près de LABRIT équipées de balises nous donnent leur position. Une est restée sur le site de VERT (14 mai 2014). La deuxième partie le 10 mars 2014 est arrivée en Norvège en avril et y était encore le 19 mai 2014.

La troisième partie le 14 mars 2014 est arrivée le 4 avril 2014 en République Tchèque, la quatrième partie le 8 mars 2014 est arrivée en Pologne le 22 avril 2014 et la cinquième partie le 4 avril est arrivée le 27 avril 2014 en Pologne. (toutes sur leur lieu de reproduction) Intéressant non ! Si vous voulez en savoir plus, [www.gifs-france.com](http://www.gifs-france.com)



## Lous de St Loup

J.P. CASSIAU

Je me permets de commencer l'article pour vous faire part des changements intervenus dans notre association depuis le dernier Bulletin Municipal. L'année 2013 a été marquée par le lancement de la nouvelle appellation

« **GENERATIONS MOUVEMENT** » en lieu et place  
« **LES AINÉS RURAUX** »

Nous conservons notre nom « **LOUS DE ST LOUP** »

Dans les faits, il ne s'agit que d'un changement de nom au niveau national, qui montre qu'ensemble, nous sommes en train de rajeunir et changer l'image de nos associations, en supprimant les termes, amicales du 3<sup>e</sup> âge, des anciens aux cheveux blancs ou autres... en s'ouvrant aux plus jeunes tout en continuant à accueillir les plus âgés. Elle est ouverte aux personnes retraitées ou non, à leurs conjoints plus jeunes, mais aussi, à toute personne quelque soit son âge. Pour être dans une dynamique du vivre ensemble intergénérationnel.

Notre association, a des effectifs stables ; la moyenne d'âge de nos adhérents est de 75 ans, les féminines sont majoritaires ; nos activités sont en début d'année, un après midi « galettes des rois ». En 2013, nous sommes partis en voyage à SAINT SEBASTIEN. Après la visite de la ville en petit train, un repas convivial s'est déroulé dans une cidrerie, l'ambiance a été bonne, le bœuf et le cidre aussi.

En 2014, nous nous sommes rendus à l'Ange Bleu à Gaurriaguet (33) où nous nous avons déjeuné et assisté à un spectacle de cabaret digne du Moulin rouge.



Au début du mois de septembre, nous fêtons la SAINT LEU. Plus de foire d'antan, mais un repas apprécié de tous et qui est l'occasion de se retrouver pour refaire le monde dans une ambiance de fête. En cette fin d'année, un petit présent est remis à tous les adhérents. L'intérêt d'appartenir à notre association, lien social entre nos aînés permet d'échanger, de créer des relations et de mettre en place des activités: venez nous rejoindre il en va de sa pérennité. Dans l'intérêt de voir continuer notre mouvement, nous devons ensemble nous ouvrir aux nouvelles générations.

En cette période, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes, bonne année à tous.

## Les Pompiers de Lencouacq

F. IRAZOQUI

L'année 2014 a été relativement calme au niveau des feux de forêt dans notre département, malgré l'été indien que nous avons eu. Une quarantaine d'interventions ont été effectuées, essentiellement du téléalarme et du secours à personne.

Nous tenons à remercier les deux présidents des ASA DFCI de Cachén et Lencouacq, Messieurs SPERANDIO Maurice et LABAT Yves, pour leur collaboration.

En ce qui concerne la vie de la caserne, nous avons eu le regret de dire au revoir à deux pompiers. C'est pour cela que nous faisons appel à votre bonne volonté pour venir rejoindre notre équipe.

Pour l'heure nous sommes heureux de venir à votre rencontre pour notre traditionnelle tournée des calendriers.

Tout le personnel des sapeurs pompiers de Lencouacq vous souhaite ses meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 2015.

## L'ASA de DFCI

M. SPERANDIO



Après la tempête de 2009 les pistes DFCI ont été très dégradées par l'exploitation intensive qui s'en est suivie. Les ASA de DFCI n'ayant pas les moyens de rénover ces pistes, l'Etat et l'Europe ont dégagé des moyens pour réaliser ces réparations. Depuis 2012, 72 ASA ont bénéficié de subventions, à hauteur de 80% du montant des travaux. Pour Lencouacq, nous avons commencé par rénover la piste intercommunale Le Sen, Cachen et nous poursuivrons en 2015 par la piste de Pouybaquedis. Sur nos fonds propres (sans subvention) l'ASA a également réparé la Sendère a partir de la route de Retjons. Rappelons que pour éviter la dégradation des pistes, il convient de respecter la vitesse de 30 km/h, en particulier après la pluie.

En parallèle nous continuons le programme de création ( sur des fonds européens spécifiques) et en 2014 c'est la piste du Hort qui a été empierrée.

Côté incendie l'année 2014 a été relativement calme. Il n'empêche qu'il y a eu 95 départs de feux de végétation dans les Landes et si le massif forestier n'avait pas été correctement quadrillé par des pistes bien entretenues, il est probable que les surfaces sinistrées auraient été beaucoup plus importantes. Ceci dit, nous ne sommes pas à l'abri d'incendie important comme celui du 24 avril 2014 qui a ravagé 750 ha dans le camp militaire de Captieux. C'est pourquoi il est impératif que toutes les personnes circulant en forêt continuent de respecter les consignes de sécurité connues de tous.

## Les Amis du Haut -Rhin

J. GOURGUES

Le 24 Août 2014 nous avons fêté le 75ème anniversaire de l'Evacuation des Haut-rhinois dans les Landes, au Parc de Nahuque à Mont de Marsan.

Nos amis Alsaciens, qui avaient choisi différents moyens de transport (voitures, train, avion ou bus), sont arrivés dans les communes le Vendredi 22 Août en soirée. Le Samedi 23 Août était libre et organisé par les municipalités accueillantes.

Le Dimanche 24 août était le début des festivités.

Célébration œcuménique dans le Parc, puis cérémonie officielle. Tous les participants à cette journée étaient vêtus d'une chemise ou d'un corsage blanc, avec foulard rouge du 75ème anniversaire. Nous étions environ 1 400 participants. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Après chaleureux apéritif, un succulent repas nous a été servi, animé de danses et chants Lando-Haut Rhinois.

En fin d'après-midi l'heure des séparations arriva, chacun se dirigea vers son bus ou sa voiture, avec dans le cœur et la tête de bons souvenirs de cette belle journée amicale, bien organisée.

## DIPLÔMES

**Mlle RODRIGUES Mélanie**

Licence (LLCE) Mention AB

**Mlle DURIEUX Charlotte**

Master 2 (PSDS) Avec mention.

**Mlle IRAZOQUI Maïlys**

BTS (MUC)

**Mlle TARRICQ Caroline**

Brevet des collèges

**M BOUGUE Hugo**

Baccalauréat

## Numéros utiles

### A LENCOUACQ :

Pompiers 05 58 93 00 18

La Poste 05 58 93 04 00

La Mairie 05 58 93 04 27 –

Fax 05 58 93 02 92 –

e-mail: mairie.lencouacq@wanadoo.fr

Le site <http://lencouacq.levillage.free.fr/>

### A ROQUEFORT :

AMI : 05 58 45 52 65

Point Relais Emploi : 05 58 45 57 57

Communauté de Communes des Landes

d'Armagnac : 05 58 45 66 93

Gendarmerie : 05 58 45 76 39

CIAS des Landes d'Armagnac :

05 58 44 38 62 ou 05 58 45 58 85

Egalement,

Conseil Général des Landes, Direction

Solidarité départementale : 05 58 05 40 40

SINEL : 05 58 44 84 84

Assistante sociale du Conseil Général

Direction solidarité départementale :

05 58 45 25 04

IM'ÂGE (Information Multiples 3ème âge

du Conseil Général) : 0 800 400 404

Dépannage EDF : 0 810 333 440

Dépannage France Télécom : 1013

SAMU : 15

POMPIERS: 18

GENDARMERIE : 17

## Etat Civil au 30/11/2014

### en 2013

#### Naissance :

- DESPERES Emma - le 02/07/2013

#### Mariages :

- PENE Boris et TIESO Alexandrie  
le 08/06/2013

- VILLERMY Ange et LEJEUNE  
Virginie,  
le 17/08/2013

### en 2014

#### Naissance

- ALVES Maël le 19/10/2014

Parents: Paulo ALVES et  
Angélique DELSAR

#### Mariage :

- Didier BELLOC et Martine DUDON  
le 7/06/2014

#### Décès :

- MAIGNAL Dominique,  
épouse ARROYO le 01/01/2013

- VIGNOLLES Jean le 22/05/2013

- LAPORTE Jean-Pierre le 22/05/2013

- HONTANS Yvonne Veuve DESENFANS  
le 15/06/2013

- MOUNEYRES Charles le 18/07/2013

- DANTHEZ Bertrand le 6/11/2013

#### Décès :

- Kléber, Jean DULIN - le 16/02/2014

- Jean, Clovis BOYÉ - le 15/05/2014

- BETON veuve RANDE Emma, Agnès le  
28/10/2014

- REMAUT Veuve DANTHEZ Annette le  
04/08/2014



*Le Maire, Le Conseil Municipal,  
Le Centre Communal D'Action  
Sociale*

*Vous Souhaitent une bonne et  
heureuse*

*Année 2015*

*Et vous convient à la cérémonie  
des Vœux de la municipalité*

*Le Samedi 10 Janvier 2015,  
Dans la salle des Fêtes à 19 h*